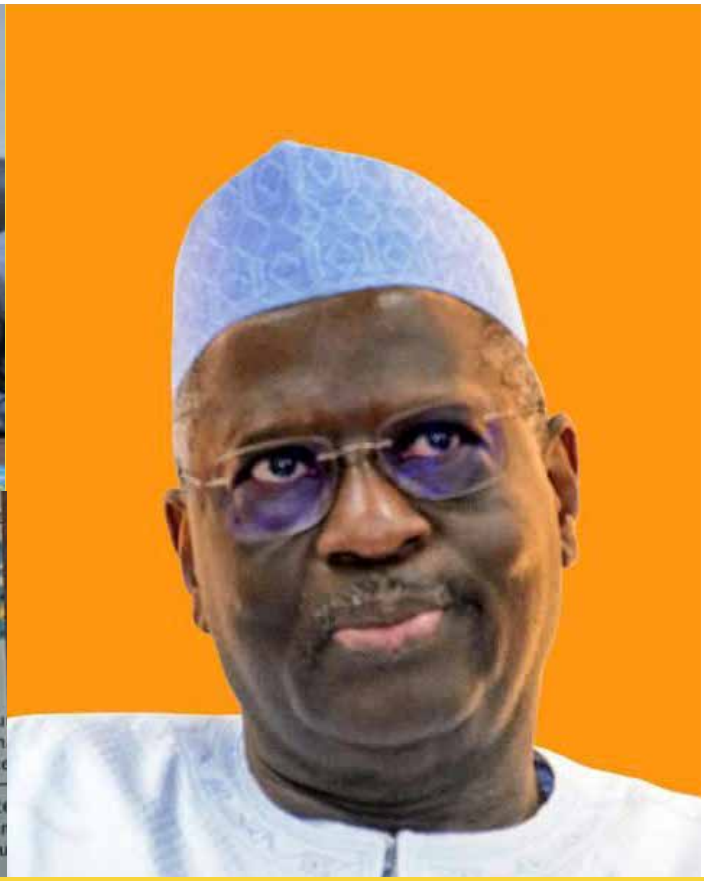
Communiqué du conseil des ministres du mercredi 03 juin 2026: CM N°2026-22/SGG.

MALI
1949
L'information est l'oxygène des temps modernes
VENDREDI 05 Juin 2026
Malikilé
www.malikile.com
QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION







Affaire Mountaga Tall : Quand les voix du Barreau mettent l'État face à ses responsabilités



Enseignement supérieur et recherche scientifique : Le Forum de Bamako renforce son partenariat avec l'État



Diplomatie : Le Mali renforce le dialogue avec la Türkiye et le Canada

Sommaire







UNE /

Affaire Mountaga Tall : Quand les voix du Barreau mettent l'État face à ses responsabilités — P 04

BRÈVES /

Hadj 2026 : Les premiers pèlerins maliens de retour au pays — P 11

Sécurité : Le gouvernement suspend la circulation des motos de plus de 125 cm³ hors des grandes agglomérations — P 11

Niger–Türkiye : Le Général Abdourahamane Tiani en visite de travail et d'amitié à Ankara — P 12

Santé publique : Baisse des cas de dengue, mais les autorités appellent à la vigilance — P 13

ACTUALITÉ /

Financement du secteur privé : Les Fonds de résilience prolongés pour soutenir durablement l'économie nationale — P 15

Aéroports du Mali : Des performances en hausse au cœur de la 74e session du CA — P 17

POLITIQUE /

Enseignement supérieur et recherche scientifique : Le Forum de Bamako renforce son partenariat avec l'État — P 19

Diplomatie : Le Mali renforce le dialogue avec la Türkiye et le Canada — P 21

Communiqué du conseil des ministres du mercredi 03 juin 2026: CM N°2026-22/SGG. — P 23

CULTURE & SOCIETÉ /

Tabaski : L'histoire d'Ibrahim et d'Ismaël, au cœur d'une fête de foi et de partage — P 29

INTERNATIONAL /

Énergie : Le Niger et l'Algérie renforcent leur coopération autour du projet de Gazoduc transsaharien — P 32

Niger–Algérie : La centrale de Gorou Banda ouvre une nouvelle ère énergétique et stratégique — P 34

SPORT /

Ligue 1 Professionnelle : Le Djoliba AC sacré champion du Mali et réalise le doublé historique — P 36

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié Bamako – Mali
Email : ampikle@gmail.com
Site Web : www.malikile.com
Contacts : +223 70 44 22 23

- Gérant : Moctar Saw
- Rédacteur en Chef :
- Rédaction Générale : Moctar Saw, Karamoko B. Kelta, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo, Malick Wago, Maffenin Diarra, Bockoum Abdoul Momini, Binadja Doumbia, Samba Moussa Ly, journaliste correspond à Dakar
- Service Commercial : Youssouf Diarra
- Secrétariat : Fatou Sissako

COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA 95e SESSION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITE TENUE LE MARDI 12 MAI 2026

La Banque Malienne de Solidarité (BMS-SA) a tenu, le mardi 12 mai 2026, la 95e session de son Conseil d'Administration à son siège sis à Hamdallaye ACI-Bamako, sous la présidence de Monsieur Yéhia Ag Mohamed ALI.

Cette session, principalement consacrée à l'examen et à l'arrêté des comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2025, a abordé plusieurs points inscrits à l'ordre du jour, notamment :

- **Rapport sur l'état d'exécution du budget au 31/12/2025 ;**
- **Rapport d'activité 2025 de la Direction Générale au Conseil d'Administration ;**
- **Rapport des Commissaires aux Comptes au Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2025;**
- **Arrêté des états financiers et proposition d'affectation du résultat de l'exercice 2025.**

Dans un environnement bancaire marqué par des contraintes persistantes sur la liquidité et un contexte monétaire exigeant au sein de l'UEMOA, la BMS-SA a su consolider sa position parmi les acteurs majeurs du secteur bancaire malien grâce à une stratégie fondée sur la proximité, l'innovation et la maîtrise des risques.

Les performances enregistrées au terme de l'exercice 2025 traduisent la pertinence des orientations stratégiques engagées par la Banque ainsi que la confiance croissante de sa clientèle et de ses partenaires.

À la clôture de l'exercice 2025, **le total du bilan ressort à plus de 2 006 milliards de FCFA**, soit une progression de 18,05 % par rapport à l'exercice précédent.

Les emplois à la clientèle ont atteint 970 milliards de FCFA, enregistrant une hausse de 4 %, traduisant la volonté de la Banque d'accompagner durablement les acteurs économiques et de soutenir le financement de l'économie nationale.

Les ressources collectées auprès de la clientèle ont atteint 1 013 milliards de FCFA, en progression soutenue d'environ 28 %, témoignant de la confiance renouvelée des clients et partenaires envers la BMS-SA.

Aussi, l'exercice 2025 a été marqué par une accélération de la transformation digitale de la BMS-SA. La Banque a poursuivi le déploiement de solutions innovantes et de services financiers modernes, notamment avec l'ouverture à la clientèle du Système de Paiement Instantané (SPI) de la BCEAO, afin d'offrir à sa clientèle une expérience bancaire plus fluide, plus sécurisée et davantage accessible.

À l'issue des travaux, le Président du Conseil d'administration a remercié les Administrateurs pour leurs contributions de qualité et a adressé ses félicitations à la Direction Générale ainsi qu'à l'ensemble du personnel pour leur engagement. Il a également exprimé sa reconnaissance aux clients, partenaires et actionnaires pour leur confiance et leur soutien constant.

La BMS-SA réaffirme ainsi son ambition de consolider son rôle de banque de référence au service du développement économique et social du Mali.

Le Président du Conseil d'Administration de la BMS-SA

M. Yéhia Ag Mohamed ALI

Affaire Mountaga Tall : Quand les voix du Barreau mettent l'État face à ses responsabilités







Un mois après la disparition de Me Mountaga Tall, avocat, ancien ministre et figure historique de la lutte démocratique au Mali, les interrogations demeurent entières. Alors que sa famille, ses confrères et plusieurs organisations nationales et internationales réclament des explications sur son sort, deux voix majeures du monde judiciaire malien ont récemment élevé le ton : le Bâtonnier de l'Ordre des avocats du Mali, Me Souleymane Soumountera, et l'ancien ministre de la Justice, Me Mamadou Ismaïla Konaté.

À travers leurs interventions respectives, les deux avocats dénoncent avec fermeté une situation qu'ils considèrent comme contraire aux principes fondamentaux du droit et des libertés publiques.

Lors de l'ouverture de la première session de la Chambre criminelle du Tribunal de Grande Instance de la Commune IV de Bamako, le Bâtonnier Soumountera a rappelé avec gravité que l'enlèvement et la séquestration d'une personne constituent des infractions particulièrement graves. Sans citer directement le cas de Me Mountaga Tall, son message était sans équivoque lorsqu'il a insisté sur la nécessité absolue du respect des règles de procédure et de la protection des libertés individuelles.

Dans un discours largement consacré aux réformes judiciaires en cours, le Bâtonnier a rappelé que la justice ne saurait s'accommoder de l'arbitraire. « Toute peine pronon-



cée au mépris des règles n'est pas de la justice, c'est de l'arbitraire », a-t-il notamment déclaré, soulignant que même les personnes accusées des crimes les plus graves conservent leurs droits fondamentaux, notamment la présomption d'innocence et le droit à une défense effective.

Quelques jours plus tard, sur les ondes de nos confrères de RFI, Me Mamadou Ismaïla Konaté a tenu des propos encore plus directs. Selon lui, aucune circonstance, y compris la lutte contre le terrorisme, ne peut justifier qu'un citoyen soit privé de liberté en dehors du cadre légal. L'ancien garde des Sceaux estime que le cas de Me Mountaga Tall constitue une épreuve décisive pour l'État de droit au Mali.

Pour Me Konaté, l'absence d'informations officielles sur le lieu de détention de son confrère, l'impossibilité pour sa famille, ses avocats ou le Bâtonnier de lui rendre visite, ainsi que l'enlèvement présumé de son fils, traduisent une dérive préoccupante. Il met également en garde contre une instrumentalisation de la lutte antiterroriste qui pourrait conduire à banaliser des pratiques incompatibles avec les principes de justice.

Au-delà du sort personnel de Me Mountaga Tall, cette affaire est devenue un sujet politique, judiciaire et diplomatique majeur. Elle suscite des réactions du Barreau, de la Conférence internationale des barreaux, d'organisations de défense des droits humains ainsi que de nombreux observateurs nationaux et internationaux.

Paradoxalement, ce dossier semble aujourd'hui créer davantage de difficultés qu'il n'apporte de solutions. Au lieu de renforcer l'unité nationale dans un contexte sécuritaire déjà fragile, il nourrit les inquiétudes sur le respect des libertés fondamentales, alimente les critiques contre les autorités et place la justice sous une pression accrue.

L'affaire Mountaga Tall est ainsi devenue bien plus qu'un simple dossier judiciaire. Elle constitue désormais un test pour les institutions maliennes, leur capacité à garantir les droits des citoyens et leur attachement aux principes de légalité. Comme l'ont rappelé, chacun à leur manière, le Bâtonnier Souleymane Soumountera et Me Mamadou Ismaïla Konaté, la force d'un État ne se mesure pas seulement à sa capacité de sanctionner, mais aussi à son aptitude à respecter le droit, même dans les moments les plus difficiles.

Moctar Sow


Malikilé
Tabaski...
La Tabaski s'achève, mais le partage continue.
À l'année prochaine pour une Tabaski encore
plus belle, plus solidaire et plus forte.

- BEN DIA officiel

Donc, ce n'était pas le cas avant

C'est juste pour savoir, Monsieur le super Ministre Alousséni Sanou, tu as cité tous les secteurs importants, urgents et prioritaires de notre #Mali en crise aiguë,... Si notre argent n'était pas directement consacré à ces secteurs, c'était consacré à QUOI



- Issa Kaba

En tout cas, pour moi, elle est l'une des meilleures chargées de communication, et sa nomination au ministère de l'Administration territoriale est un véritable atout pour le ministre, le Général Coulibaly.

Khadidiatou Kone prend son travail de chargée de communication très au sérieux, aussi bien à l'interne qu'à l'externe.

Au sein du département, elle veille à l'image du ministère, et à l'extérieur, elle facilite l'accès aux responsables de son ministère, y compris à son ministre.

Je peux affirmer qu'elle a parfaitement compris les exigences du métier de chargée de communication.

Félicitations, ma star !@



- Pastef Focus 2029

Amadou Ba annonce avoir déjà demande sa réintégration à l assemblée nationale..il reprendra son siège..

- MF Média 1

MFINFOS

Mali : Plus de 7 milliards FCFA injectés dans deux nouveaux lycées d'excellence

Ce mercredi 03 juin 2026, le Conseil des Ministres s'est tenu au Palais présidentiel de Koulouba, sous la présidence du Chef de l'État, le Général d'Ar-

mée Assimi Goïta, en présence du Premier ministre, le Général de Division Abdoulaye Maïga, et des membres du gouvernement.

Plusieurs décisions majeures ont été adoptées, touchant notamment les secteurs de l'éducation, des infrastructures routières et de la réforme de l'aménagement du territoire.

Éducation : deux lycées d'excellence validés

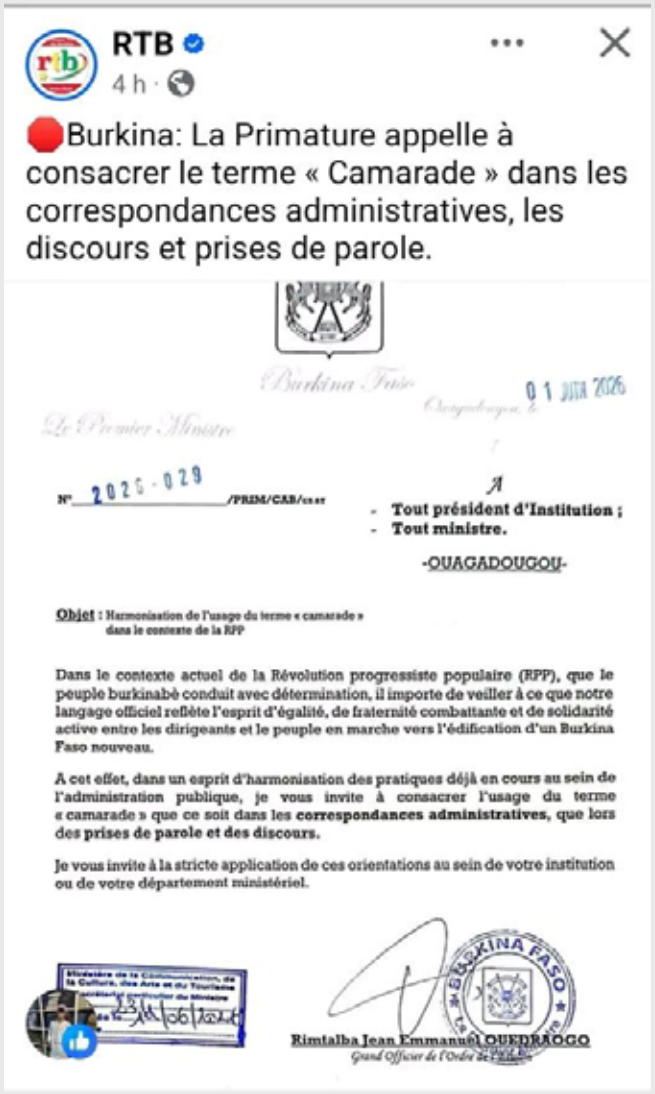
Le gouvernement a approuvé la construction de deux lycées d'excellence à Ségou et à Badougou Nafadji (Kati). Ces projets visent à renforcer la qualité de l'enseignement secondaire et à promouvoir l'excellence académique au Mali.

Infrastructures : ajustement du projet Sévaré–Mopti

Le Conseil a également validé un avenant au projet d'aménagement de la route Sévaré–Mopti, incluant des travaux de voirie et une voie de contournement de l'aéroport de Mopti. Le délai d'exécution est prolongé de 11 mois, avec une amélioration technique du projet, notamment l'adoption d'un éclairage solaire.

Le lien complet de l'article est disponible dans le 1er commentaire.





- Malick Konate

Je vois que certains disent : « Non, les grandes agglomérations n'en font pas partie. Les motos-taxis et les livreurs de pain ne sont pas concernés. »

Mon frère, ma sœur, je vois que tu bois de l'eau autrement, hein. On te dit que la vente et la commercialisation des accessoires, c'est-à-dire les pièces de rechange (les pièces détachées) de ces motos sont interdites. Donc, si ta moto tombe en

panne, tu n'auras pas de pièces de rechange, et ta moto ne pourra pas être réparée. Ce qui veut dire que si le mécano n'arrive plus à réparer ta moto sans pièces de rechange, tu devras jeter ta moto ou la garer en attendant.

T'as capté maintenant ?

#Bèki_Takè #Mali

- Diakité Modibo

Moussa Mara Maire, Ministre, Premier Ministre, Député, il est un citoyen modèle, il aime son pays.

- Diakité Modibo

ME MOUNTAGA TALL : QUAND ON S'ATTAQUE À UN AVOCAT, ON S'ATTAQUE À LA JUSTICE

Un homme de droit.

Un avocat inscrit au Barreau du Mali.

Un ancien Ministre de la République.

Un ancien Vice-président de l'Assemblée nationale.

Un défenseur infatigable de la République, de la démocratie, de l'État de droit.

Cet homme, Me Mountaga Tall, a été enlevé, séquestré, torturé, avec son fils.

Par un groupe de bandits armés, des terroristes sans foi ni loi.

Disons-le clairement : ceux qui ont pris Me Mountaga Tall en otage ne sont pas des « hommes forts ».

Ce sont les véritables ennemis de la paix. Les fossoyeurs de notre stabilité. Les bourreaux de la quiétude des Maliens.

Leur projet est simple : nous terroriser pour nous faire taire. Nous briser pour que nous plions.

Cette manière d'agir est lâche.

On n'attaque pas un homme désarmé. On n'attache pas un père devant son fils.

Elle est barbare.

Car la torture déshonore celui qui l'inflige, pas celui qui la subit.

Elle est ignoble.

Car s'en prendre à un avocat, c'est vouloir éteindre la dernière voix qui défend quand tout s'écroule.

Aujourd'hui, chaque magistrat, chaque avocat, chaque greffier, chaque Malien épris de justice doit se sentir humilié.

Car demain, ce sera qui ? Quel autre défenseur ? Quel autre citoyen ?

Si on peut enlever un ancien Vice-président de l'Assemblée, alors plus personne n'est à l'abri.

Si on peut torturer impunément un avocat, alors la robe noire ne protège plus. Et si la robe ne protège plus, la loi ne protège plus.

Nous refusons le silence. Le silence est leur victoire.

Alors crions-le :

Vive la Justice ! Celle qui ne tremble pas devant les

armes.

Vive l'État de droit ! Celui où c'est la loi qui commande, pas la kalachnikov.

Vive la Paix ! La vraie, celle qui naît de la justice, pas de la peur.

Vive la libération immédiate et sans condition de Me Mountaga Tall et de son fils !

À Me Tall et à sa famille : Le Mali vous voit. Le Mali souffre avec vous. Le Mali ne vous oubliera pas.

Votre courage hier au service de la République est votre bouclier aujourd'hui face à la barbarie.

Un pays qui laisse torturer ses avocats est un pays qui prépare ses propres funérailles.

Sauvons la justice. Sauvons Me Tall. Sauvons le Mali.



- Yeah Samake

JAMANA DJO MA NONON:

Essayons la VÉRITÉ!

- Yeah Samake

Pendant que les gens demandent réduction dans le coût d'internet, Orange passe diagne promo de 200%. À 100%. Quelle réponse !

Hadj 2026 : Les premiers pèlerins maliens de retour au pays



Le premier contingent de pèlerins maliens ayant accompli le Hadj 2026 est arrivé à Bamako ce mercredi 3 juin. L'avion transportant 334 fidèles de la filière gouvernementale a atterri aux environs de 9 heures à l'Aéroport international Président Modibo Keïta-Sénou, marquant ainsi le début de l'opération de retour des pèlerins maliens depuis l'Arabie saoudite.

À leur arrivée, les pèlerins ont été chaleureusement accueillis par M. Cheick Oumar Traoré, chef de cabinet du ministre des Affaires religieuses, du Culte et des Coutumes. Dans une ambiance empreinte d'émotion et de gratitude, les fidèles ont retrouvé leurs proches après plusieurs semaines passées sur les lieux saints de l'islam.

Les pèlerins reviennent de La Mecque et de Médine où ils ont accompli les différents rites du cinquième pilier de l'islam. Selon les responsables de l'organisation du pèlerinage, le Hadj 2026 s'est déroulé dans des conditions globalement satisfaisantes, grâce aux dispositions mises en place pour assurer l'encadrement, l'hébergement et le transport des fidèles maliens.

Pour de nombreux pèlerins, ce voyage spirituel représente l'aboutissement d'un rêve de toute une vie. Plusieurs d'entre eux ont exprimé leur reconnaissance envers les autorités maliennes ainsi qu'aux équipes d'encadrement pour les efforts consentis tout au long du séjour en terre sainte.

L'arrivée de ce premier groupe ouvre la phase de rapatriement des autres pèlerins maliens ayant participé au Hadj cette année. Les autorités compétentes ont indiqué que les rotations aériennes se poursuivront progressivement dans les prochains jours afin d'assurer le retour de l'ensemble des fidèles dans les meilleures conditions.

Comme chaque année, le retour des pèlerins constitue un moment de joie et de recueillement pour les familles, qui accueillent avec émotion leurs proches revenus d'un voyage spirituel marqué par la prière, la foi et le renforcement des valeurs de solidarité et de paix.

Moussa Diarra

Sécurité : Le gouvernement suspend la circulation des motos de plus de 125 cm3 hors des grandes agglomérations



Dans le cadre du renforcement de la sécurisation du territoire national, les autorités maliennes ont franchi une nouvelle étape dans leur stratégie de lutte contre l'insécurité. Un arrêté interministériel signé le mercredi 3 juin 2026 instaure la suspension de la circulation des motocyclettes de cylindrée égale ou supérieure à 125 cm³ en dehors des grandes agglomérations du pays.

Cette décision s'inscrit dans le cadre de l'Opération « DOUGOUKOLOKO », mise en œuvre pour renforcer le contrôle du territoire et réduire les capacités de mobilité des groupes armés et des réseaux criminels opérant dans certaines zones du pays.

L'arrêté est cosigné par les ministres chargés de la Défense, de la Justice, de l'Administration territoriale, de la Sécurité ainsi que des Transports, illustrant le caractère transversal et stratégique de cette mesure.

Selon les dispositions du texte, la circulation des motos concernées est désormais interdite hors des grandes agglomérations. Sont toutefois exemptés de cette interdiction le District de Bamako ainsi que les chefs-lieux de Région, de Cercle et d'Arrondissement, considérés comme des zones urbaines où la circulation de ces engins demeure autorisée.

L'arrêté prévoit également une certaine flexibilité dans son application. Les représentants de l'État au niveau régional pourront, en fonction de l'évolution de la situation sécuritaire, étendre cette mesure à certains chefs-lieux de Cercle ou d'Arrondissement si les circonstances l'exigent.

Pour garantir le respect de cette décision, les Commandants des Théâtres de l'Opération « DOUGOUKOLOKO », de même que les responsables de la Police nationale et de la Gendarmerie nationale, sont chargés de prendre toutes les dispositions nécessaires à son application stricte.

À travers cette mesure, les autorités entendent renforcer la maîtrise des mouvements sur le territoire national et soutenir les efforts engagés pour restaurer durablement la sécurité et la stabilité dans l'ensemble du pays.

Fatou Sissoko

Niger–Türkiye : Le Général Abdourahamane Tiani en visite de travail et d'amitié à Ankara

Le Président du Conseil National pour la Sauvegarde de la Patrie (CNSP), Chef de l'État du Niger, Abdourahamane Tiani, a quitté Niamey ce mercredi 3 juin 2026 à destination d'Ankara, en Türkiye, dans le cadre d'une visite de travail et d'amitié destinée à renforcer les relations de coopération entre les deux pays.



Cette visite s'inscrit dans la dynamique de diversification des partenariats engagée par les autorités nigériennes et témoigne de la volonté de Niamey de consolider ses liens diplomatiques, économiques et stratégiques avec Ankara, devenu au fil des années un acteur de plus en plus influent sur le continent africain.

Pour ce déplacement, le Chef de l'État nigérien est accompagné d'une importante délégation gouvernementale de haut niveau. Celle-ci comprend notamment les ministres chargés de la Défense nationale, des Affaires étrangères, de l'Économie et des Finances, ainsi que plusieurs responsables de secteurs jugés stratégiques pour le développement du Niger, notamment les Mines, l'Énergie et l'Agriculture.

La composition de cette délégation illustre l'importance accordée à cette mission officielle, qui devrait permettre d'explorer de nouvelles perspectives de coopération dans plusieurs domaines d'intérêt commun. Les discussions pourraient porter sur le renforcement des échanges commerciaux, les investissements, la coopération sécuritaire, le développement des infrastructures ainsi que les partenariats dans les secteurs énergétique et minier.

Cette visite intervient dans un contexte où le Niger poursuit ses efforts de repositionnement diplomatique et de recherche de nouveaux partenaires capables d'accompagner sa vision de développement économique et de souveraineté nationale.

À Ankara, plusieurs rencontres de haut niveau sont attendues entre les autorités nigériennes et turques.

Les résultats de ces échanges pourraient contribuer à donner une nouvelle impulsion aux relations bilatérales entre les deux pays et ouvrir la voie à de nouveaux projets de coopération au bénéfice des populations nigériennes et turques.

Arouna Sidibé

Santé publique : Baisse des cas de dengue, mais les autorités appellent à la vigilance



La situation épidémiologique du pays connaît une évolution encourageante en ce qui concerne la dengue. Lors du dernier Conseil des Ministres, le ministre de la Santé et du Développement social a présenté un rapport faisant état d'une diminution du nombre de cas confirmés par rapport à la semaine précédente.

Cette tendance positive constitue un signal encourageant pour les autorités sanitaires qui multiplient depuis plusieurs mois les actions de prévention, de sensibilisation et de prise en charge des personnes affectées par cette maladie transmise par les moustiques. Elle témoigne également des efforts conjoints des services de santé, des collectivités et des populations dans la lutte contre la propagation de la dengue.

Toutefois, malgré cette amélioration relative de la situation, les autorités appellent à la prudence. Le Président de la Transition, Chef de l'État, a insisté sur la nécessité de maintenir un haut niveau de vigilance afin d'éviter toute recrudescence de la maladie.

À cet effet, il a lancé un appel pressant à l'ensemble de la population pour le respect strict des mesures de prévention et de lutte en vigueur. Parmi ces mesures figurent notamment l'assainissement de l'environnement, l'élimination des eaux stagnantes favorisant la prolifération des moustiques, l'utilisation de moustiquaires et le respect des recommandations des services de santé.

Les spécialistes rappellent que la dengue demeure une menace sanitaire importante dans plusieurs régions du pays et que toute baisse du nombre de cas ne doit pas être interprétée comme la fin du risque. La vigilance collective reste donc un élément essentiel pour consolider les progrès enregistrés.

Les autorités sanitaires poursuivent ainsi leur surveillance épidémiologique et réaffirment leur engagement à protéger la santé des populations. Elles invitent les citoyens à signaler rapidement tout symptôme suspect et à consulter les structures de santé en cas de besoin.

La lutte contre la dengue demeure plus que jamais une responsabilité partagée entre les pouvoirs publics et les populations.

Fatou Sissoko

Maison de la Presse

MP

Appel à la responsabilité et à l'unité nationale en période de crise

La Maison de la Presse du Mali suit avec une attention particulière et une profonde préoccupation l'évolution de la situation nationale au cours des dernières vingt-quatre heures.

En ces moments de grande incertitude, où chaque mot peut devenir un rempart ou un incendie, la Maison de la Presse rappelle à l'ensemble des acteurs des médias, presse écrite, audiovisuelle, médias en ligne et radios de proximité, leur responsabilité historique devant la Nation.

La liberté d'informer, pilier de notre souveraineté, ne saurait s'affranchir, en période de crise, des impératifs de sécurité nationale et de cohésion sociale. En conséquence, la Maison de la Presse lance un appel pressant aux professionnels des médias pour :

La Certification de l'Information : S'abstenir rigoureusement de relayer des informations non vérifiées, des rumeurs ou des contenus provenant de sources anonymes susceptibles de semer la confusion ou de troubler l'ordre public.

La Culture de l'Apaisement : Privilégier les contenus qui favorisent l'unité nationale et le dialogue social. Notre rôle est d'éclairer le citoyen, non de nourrir les antagonismes.

La Vigilance Numérique : Redoubler de prudence sur les réseaux sociaux afin de ne pas devenir, même involontairement, les vecteurs de la désinformation ou de discours de haine.

La Maison de la Presse rappelle que les médias, dans un contexte de crise peuvent être le meilleur des remèdes pour la paix ou le pire des poisons pour la stabilité. Aujourd'hui plus que jamais, choisissons le remède.

La Maison de la Presse exprime sa solidarité avec les journalistes sur le terrain et les invite à la plus grande prudence dans l'exercice de leur mission. Elle reste mobilisée pour la défense d'une presse libre, responsable et engagée pour un Mali uni et stable.

Fait à Bamako, le 26 avril 2026

Le Président

MAISON DE LA PRESSE
Le President

El Hadj Bandiougou DANTE,
Chevalier de l'Ordre National

Contact : Président 66 72 39 96/76 13 29 84 – Assistante 66 71 81 44 - Administrateur Délégué 66 79 08 13

Financement du secteur privé : Les Fonds de résilience prolongés pour soutenir durablement l'économie nationale



Le Gouvernement malien renforce son engagement en faveur du développement du secteur privé à travers la prolongation des Fonds de résilience. Lors du dernier Conseil des ministres, le ministre d'État, ministre de l'Économie et des Finances, a informé les membres du Gouvernement de la signature d'un avenant à la convention de gestion des Fonds de résilience conclue le 23 juin 2023 entre l'État du Mali et le Fonds de Garantie pour le Secteur privé.

Cette décision vise à assurer la continuité d'un mécanisme financier devenu un levier important de soutien aux entreprises nationales dans un contexte économique marqué par de nombreux défis liés à la conjoncture internationale, aux contraintes de financement et aux besoins croissants d'investissement.

L'avenant signé concerne principalement la reconduction des «

Fonds COVID-19 », dotés d'une enveloppe de 20 milliards de FCFA, ainsi que des « Fonds affectés », dont le montant s'élève à 8,482 milliards de FCFA. Ces ressources sont destinées à faciliter l'accès des entreprises au financement grâce à un dispositif de garantie mis en œuvre en partenariat avec les banques commerciales et les systèmes financiers décentralisés.

Depuis son lancement, ce mécanisme a permis de réduire les risques supportés par les établissements financiers lorsqu'ils accordent des crédits aux entreprises. Grâce à cette garantie publique, davantage d'opérateurs économiques ont pu accéder aux financements nécessaires pour développer leurs activités, maintenir leurs emplois ou investir dans de nouveaux projets.

Les résultats enregistrés témoignent de l'efficacité du dispositif. Selon les données présentées au Conseil des ministres, la mise en œuvre de la convention a permis de garantir 6 634 crédits au profit des entreprises maliennes. Ces garanties ont contribué à mobiliser un volume global de financements estimé à 1 842 milliards de FCFA, un montant considérable qui reflète l'impact du mécanisme sur l'économie nationale.

Les autorités soulignent que ces ressources ont permis de soutenir des entreprises opérant dans divers secteurs d'activité, notamment le commerce, l'industrie, les services, l'agriculture et les petites et moyennes entreprises, souvent confrontées à des difficultés d'accès au crédit.

Face à l'approche de l'échéance des Fonds COVID-19, le Fonds de Garantie pour le Secteur privé a sollicité leur maintien afin de préserver les acquis obtenus et de poursuivre la dynamique engagée. Cette demande reposait sur la nécessité d'aligner la durée des Fonds COVID-19 sur celle des Fonds affectés afin de garantir une meilleure cohérence dans la gestion des ressources.

La signature de cet avenant répond favorablement à cette requête. Elle permettra de maintenir les Fonds de résilience pendant sept années supplémentaires, offrant ainsi une visibilité à long terme aux entreprises et aux institutions financières partenaires.

Pour le Gouvernement, cette mesure constitue un signal fort en faveur de l'investissement privé et de la relance économique. Elle renforcera davantage les capacités du Fonds de Garantie pour le Secteur privé à accompagner les entreprises et à encourager les banques à financer davantage l'économie réelle.

À travers cette initiative, les autorités réaffirment leur volonté de faire du secteur privé un acteur central de la croissance, de la création d'emplois et de la transformation structurelle de l'économie malienne.

Yacouba Ongoiba

Aéroports du Mali : Des performances en hausse au cœur de la 74e session du CA



Les administrateurs des Aéroports du Mali (ADM) se sont réunis ce mercredi matin au siège de l'entreprise à Bamako-Sénou dans le cadre de la 74e session du Conseil d'administration. Cette rencontre stratégique intervient à mi-parcours de l'exercice budgétaire 2026 et constitue une étape importante dans l'évaluation des performances de l'entreprise ainsi que dans la définition des orientations pour les mois à venir.

Cette session a pour objectif principal d'examiner l'état d'exécution des activités programmées pour l'année en cours, d'évaluer la mise en œuvre du budget 2026 et de dégager les perspectives susceptibles de consolider les acquis enregistrés au cours des dernières années.

À l'ouverture des travaux, le président-directeur général des Aéroports du Mali, le Colonel-major Lassina Togola, a présenté un bilan encourageant des activités de l'entreprise. Il a notamment mis en avant les performances réalisées au 31 décembre 2025, traduisant selon lui la dynamique positive engagée par la société dans un contexte marqué par la reprise progressive du transport aérien et le renforcement des infrastructures aéroportuaires.

Parmi les principaux indicateurs présentés, figure une augmentation de 38 % des résultats d'exploitation. Cette progression significative témoigne de l'amélioration de la performance financière de l'entreprise et de sa capacité à optimiser ses ressources tout en



maintenant ses missions de service public.

Le trafic passagers a également connu une évolution favorable avec une hausse de 14 % par rapport à l'exercice précédent. Cette croissance traduit un regain d'activité dans les aéroports maliens et reflète une reprise progressive des mouvements de voyageurs, tant sur les lignes nationales qu'internationales.

Pour le Colonel-major Lassina Togola, ces résultats sont le fruit de plusieurs facteurs. Il a notamment salué l'accompagnement constant des autorités de tutelle ainsi que l'engagement et le professionnalisme des équipes des ADM qui œuvrent quotidiennement à l'amélioration des services offerts aux usagers.

Le PDG a également insisté sur la nécessité de préserver cette dynamique en renforçant davantage les mécanismes de gouvernance et de gestion. Selon lui, la transparence dans la gestion financière et la rigueur dans l'exécution des dépenses demeurent des exigences incontournables pour garantir la crédibilité de l'entreprise auprès de ses partenaires techniques et financiers.

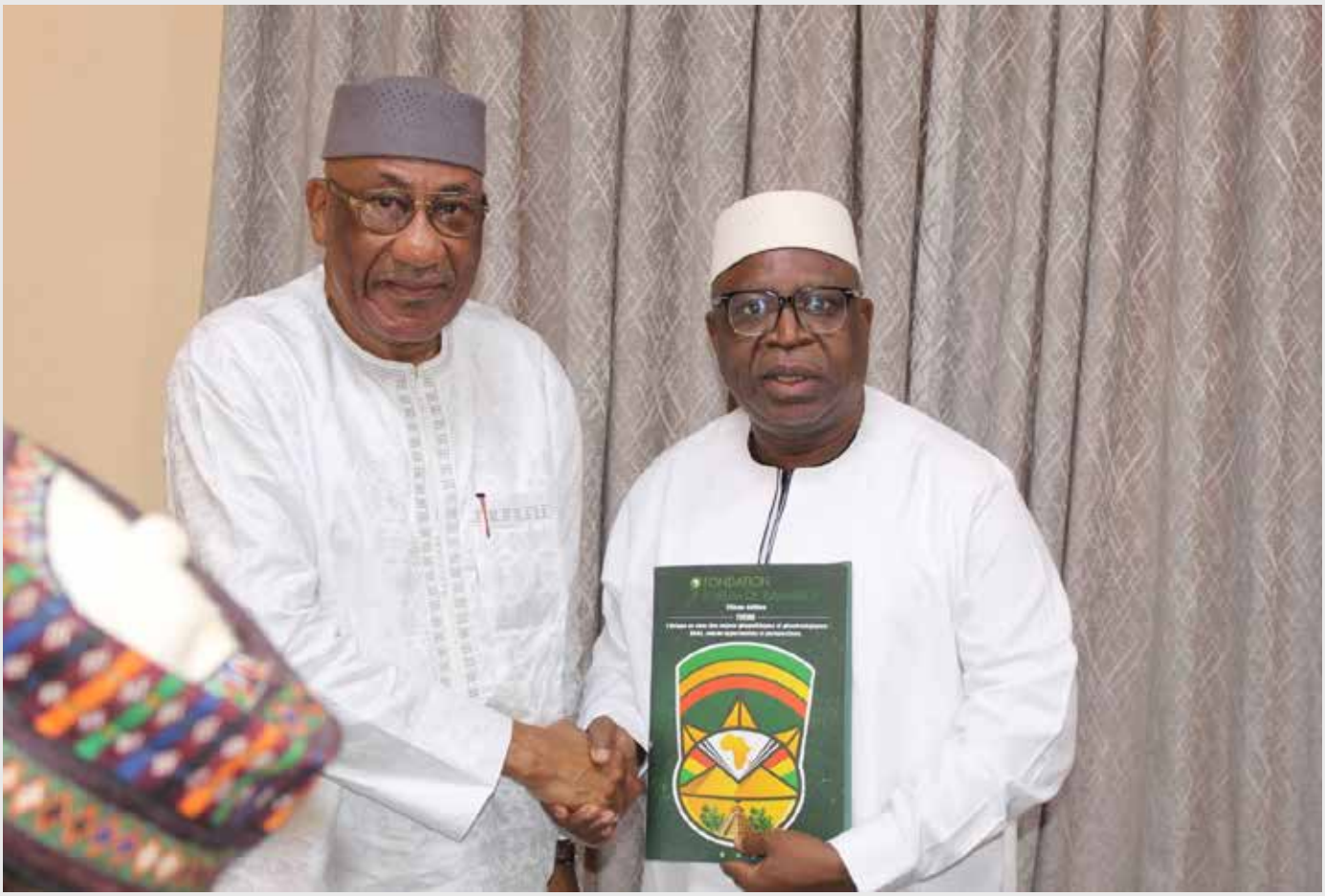
Cette approche, a-t-il souligné, constitue un levier essentiel pour attirer de nouveaux investissements, moderniser les infrastructures aéroportuaires et répondre aux exigences croissantes du transport aérien moderne.

Les travaux de cette 74e session devraient permettre aux administrateurs d'examiner les défis auxquels l'entreprise reste confrontée et de définir les actions prioritaires à mettre en œuvre durant le second semestre 2026.

À travers cette rencontre, les Aéroports du Mali réaffirment leur ambition de consolider leurs performances, d'améliorer la qualité des services offerts aux voyageurs et de contribuer davantage au développement économique du pays à travers un secteur aérien moderne, compétitif et durable.

Yacouba Ongoiba

Enseignement supérieur et recherche scientifique : Le Forum de Bamako renforce son partenariat avec l'État



Le Forum de Bamako poursuit son engagement en faveur de la réflexion stratégique et du développement du continent africain. Dans cette dynamique, une délégation de cette prestigieuse plateforme de dialogue, conduite par son président, Abdoullah Coulibaly, a été reçue en audience par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Bouréma Kansaye.

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des préparatifs des prochaines éditions du Forum de Bamako et vise à renforcer la collaboration entre cette institution de référence et le département en charge de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique.

Depuis près d'un quart de siècle, le Forum de Bamako s'est imposé comme l'un des espaces de réflexion les plus influents d'Afrique de l'Ouest. Chaque année, il rassemble des universitaires, chercheurs, experts, responsables politiques, représentants de la société civile et partenaires internationaux autour des grands défis auxquels sont confrontés le Mali, l'Afrique et le monde.

Au fil des années, cette plateforme est devenue un véritable laboratoire d'idées où se croisent analyses, expériences et propositions sur des thématiques aussi variées que la gouvernance, la paix et la sécurité, l'intégration régionale, l'éducation, la jeunesse, l'économie, le changement climatique, les nouvelles technologies ou encore les transformations géopolitiques du continent.

Sous l'impulsion de son président, Abdoullah Coulibaly, le Forum de Bamako a consolidé sa réputation d'espace indépendant de dialogue et de concertation. Son ambition



demeure de favoriser une réflexion collective capable d'éclairer les décideurs publics et de contribuer à l'élaboration de politiques adaptées aux réalités africaines.

Au cours de l'audience, les responsables du Forum ont présenté leurs ambitions ainsi que les perspectives de développement de cette initiative qui occupe aujourd'hui une place importante dans le paysage intellectuel africain. Ils ont également souligné la nécessité d'une implication accrue du monde universitaire et scientifique afin d'enrichir davantage les débats et les recommandations issues des travaux du Forum.

Le ministre Bouréma Kansaye a salué une initiative qu'il connaît bien et qu'il considère comme un rendez-vous majeur de la pensée africaine. Selon lui, le Forum de Bamako constitue un cadre privilégié d'interaction entre les chercheurs, les universitaires et les décideurs politiques. Il a réaffirmé la disponibilité de son département à accompagner toutes les actions contribuant à la promotion de la recherche scientifique, de l'innovation et de l'excellence académique.

Pour le chef du département de l'Enseignement supérieur, les défis contemporains exigent des espaces de réflexion capables de produire des analyses rigoureuses et des solutions durables. À ce titre, le Forum de Bamako apparaît comme un outil précieux pour nourrir les débats sur les grandes orientations du Mali et de l'Afrique.

À l'issue de la rencontre, les deux parties ont convenu de poursuivre les concertations afin de définir, d'un commun accord, le thème de la prochaine édition. Une perspective qui témoigne de la volonté partagée de renforcer davantage le rôle du Forum de Bamako comme espace d'échanges, de dialogue et de production intellectuelle au service du développement, de la paix et de la souveraineté du continent africain.

Moctar Sow

Diplomatie : Le Mali renforce le dialogue avec la Türkiye et le Canada



Le ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation, le Général de Brigade Issa Ousmane Coulibaly, a reçu, le mardi 2 juin 2026 à Bamako, deux personnalités diplomatiques en poste au Mali. Ces audiences successives, accordées à l'ambassadeur de Türkiye et à la chargée d'affaires de l'ambassade du Canada, s'inscrivent dans le cadre du dialogue permanent que le Mali entretient avec ses partenaires internationaux.

Ces rencontres ont permis d'aborder plusieurs sujets d'intérêt commun liés à la coopération bilatérale, à la sécurité, au développement et à la gouvernance des interventions internationales sur le territoire malien.

Une coopération renforcée avec la Türkiye

La première audience a été consacrée aux échanges avec l'ambassadeur de Türkiye au Mali. Au cours de cette rencontre, le diplomate turc a exprimé les condoléances de son pays à la suite des événements survenus le 25 avril dernier au Mali. Ce geste de solidarité a été salué par les autorités maliennes qui entretiennent depuis plusieurs années des relations de coopération étroites avec Ankara.

Les discussions ont également porté sur les perspectives de renforcement des relations entre les deux pays, notamment dans les domaines de la sécurité, de l'éducation et de la formation. Ces secteurs figurent parmi les axes prioritaires de la coopération turco-malienne et constituent des leviers importants pour le développement des compétences et le renforcement des capacités institutionnelles.

Les échanges ont par ailleurs abordé l'évolution des relations entre la Türkiye et les pays de la Confédération des États du Sahel (AES). Dans un contexte marqué par une recomposition des par-



tenariats internationaux, les deux parties ont évoqué les opportunités de collaboration susceptibles de contribuer à la stabilité, au développement économique et au renforcement des capacités des États membres de l'AES.

Le Canada informé des nouvelles orientations réglementaires

La seconde audience a réuni le ministre de l'Administration territoriale et la chargée d'affaires de l'ambassade du Canada au Mali. Après avoir rappelé la qualité des relations historiques entre les deux pays, les discussions se sont focalisées sur les nouvelles dispositions prises par les autorités maliennes concernant l'encadrement des associations et des organisations non gouvernementales internationales.

Le ministre a notamment mis l'accent sur les exigences de transparence, de conformité administrative et de coordination des interventions sur le terrain. Ces mesures visent à assurer une meilleure harmonisation des actions menées par les partenaires internationaux avec les priorités nationales de développement et les impératifs de souveraineté de l'État.

Les échanges ont également permis de souligner l'importance du dialogue entre les autorités maliennes et les partenaires techniques et financiers afin de garantir l'efficacité des programmes mis en œuvre au profit des populations.

Un dialogue diplomatique permanent

À travers ces audiences, le Mali réaffirme sa volonté de maintenir un dialogue ouvert et constructif avec ses partenaires internationaux. Les rencontres témoignent de l'importance accordée par les autorités à la coopération bilatérale, au respect mutuel et à la concertation sur les grands enjeux de gouvernance, de sécurité et de développement.

Dans un contexte régional et international en constante évolution, ces échanges diplomatiques constituent un outil essentiel pour consolider les partenariats existants et explorer de nouvelles opportunités de coopération au service des intérêts du Mali et de ses partenaires.

Karamoko B Keita

Communiqué du conseil des ministres du mercredi 03 juin 2026: CM N°2026-22/SGG.



Le Conseil des Ministres s'est réuni en session ordinaire, le mercredi 3 juin 2026, dans sa salle de délibérations au Palais de Koulouba, sous la présidence du Général d'Armée Assimi GOITA, Président de la Transition, Chef de l'Etat.

Après examen des points inscrits à l'ordre du jour, le Conseil a :

- adopté des projets de texte ;

- procédé à des nominations ;

- et entendu des communications.

AU CHAPITRE DES MESURES LEGISLATIVES ET REGLEMENTAIRES

1. Sur le rapport du ministre d'Etat, ministre de l'Economie et des Finances, le Conseil des Ministres a adopté :

a. un projet de décret portant approbation du marché relatif aux travaux de construction du Lycée d'Excellence de Ségou ;

b. un projet de décret portant approbation du marché relatif aux travaux de construction du Lycée d'Excellence de Badougou Nafadji.

Le marché concernant la construction du Lycée d'Excellence de Ségou est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et le Groupement d'Entreprises PRO BTP-CHECEC, pour un montant de 4 milliards 369 millions 469 mille 894 francs CFA, Toutes Taxes Comprises et un délai d'exécution de 9 mois.

Le marché relatif aux travaux de construction du Lycée d'Excellence de Badougou Nafadji, Cercle de Kati, Région de Koulikoro, est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et la Société Soudanaise de Construction et de Promotion Immobilière et de Commerce, pour un montant de 3 milliards 394 millions 125 mille 328 francs CFA, Toutes Taxes Comprises et un délai d'exécution de 9 mois.

La réalisation desdites infrastruc-





tures permettra d'améliorer la qualité des enseignements au secondaire.

c. un projet de décret portant approbation de l'avenant n°02 au marché relatif aux travaux d'aménagement de la section Sévaré-Mopti de la route nationale n°6, d'aménagement de 10 km de voiries, dont 5 km dans la ville de Mopti et 5 km à Sévaré ainsi que la construction de la voie de contournement de l'Aéroport de Mopti Ambodédjo.

L'avenant, sans incidence financière, est conclu entre le Gouvernement de la République du Mali et l'Entreprise Générale Mamadou KONATE pour un délai d'exécution supplémentaire de 11 mois, à compter de la libération totale des emprises des travaux.

Il a pour objet la prorogation du délai d'exécution du marché initial et la prise en charge des modifications intervenues à la suite de l'étude de la revue du projet d'exécution des travaux, notamment le remplacement du système d'éclairage public prévu, par un système solaire plus stable, autonome et écologique.

2. Sur le rapport du ministre de l'Urbanisme, de l'Habitat, des Domaines, de l'Aménagement du Territoire et de la Population, le Conseil des Ministres a adopté des projets de texte relatifs à la création, à l'organisation, aux modalités de fonctionnement et au cadre organique de la Direction générale de l'Aménagement et de l'Attractivité du Territoire.

La Direction nationale de l'Aménagement du Territoire a été créée par l'Ordonnance n°04-009/P-RM du 25 mars 2004 avec pour mission d'élaborer les éléments de la Politique nationale d'Aménagement du Territoire et d'en assurer sa mise en œuvre.

Son organisation, les modalités de son fonctionnement et son cadre organique sont fixés respectivement par les Décrets n°10-441/P-RM du 16 août 2010 et n°2016-0912/P-RM du 06 décembre 2016.

Après plusieurs années d'application, ces textes ont révélé des insuffisances liées, notamment au contexte socioéconomique et à la nouvelle organisation administrative ayant engendré une augmentation des besoins en matière d'Aménagement du Territoire.

En vue de pallier les insuffisances identifiées, une étude réalisée sur les textes législatifs et règlementaires en matière d'Aménagement du Territoire a recommandé la restructuration de la Direction nationale de l'Aménagement du Territoire pour prendre en compte le caractère multidimensionnel et transversal de l'Aménagement du Territoire.

Les projets de texte, adoptés, créent la Direction générale de l'Aménagement et de l'Attracti-

vité du Territoire avec pour mission d'élaborer les éléments de la politique nationale en matière d'Aménagement et d'Attractivité du Territoire. Ils prévoient pour les 5 prochaines années, l'effectif du personnel nécessaire à l'exécution des missions.

L'adoption de ces textes vise également à répondre aux exigences de marketing territorial permettant de rendre nos territoires attractifs et compétitifs, d'opérationnaliser les pôles de développement et de renforcer le rôle de veille prospective et de suivi du respect des vocations des sols.

AU CHAPITRE DES MESURES INDIVIDUELLES

Le Conseil des Ministres a procédé aux nominations suivantes :

AU TITRE DU MINISTERE DE LA DEFENSE ET DES ANCIENS COMBATTANTS

- Chef d'Etat-major adjoint de la Garde nationale du Mali : Colonel Mamady dit N'Fani DIAKITE.

- Directeur de l'Information et des Relations publiques des Armées : Colonel-major Bakary Bocar MAIGA.

- Directeur adjoint de l'Information et des Relations publiques des Armées : Contrôleur principal de Police Aïssata TOURE.

- Directeur central adjoint du Service de Santé des Armées : Colonel-major Mamadou Seydou CISSE.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

- Conseiller technique :

Monsieur Souleymane DIARRA, Inspecteur des Finances.

- Président de la Cellule nationale de Traitement des Informations financières : Monsieur Mohamed Bouba TRAORE, Inspecteur des Impôts.

AU TITRE DU MINISTERE DE L'ADMINISTRATION TERRITORIALE ET DE LA DECENTRALISATION

- Chef de Cabinet :

Colonel Abdramane OUATTARA.

- Conseillers techniques :

Monsieur Chiaka MAGASSA, Administrateur civil ;

Contrôleur général Major de Police Tiantio DIARRA ;

Monsieur Oumar COULIBALY, Ingénieur informaticien.

- Chargés de mission :

Madame Aïssata Cheick SYLLA, Journaliste-Réalisateur ;

Madame Khadidiatou KONE, Journaliste ;

Monsieur Modibo Bakary TRAORE, Enseignant ;

Monsieur Mamadou dit Mariko DIAKITE, Spécialiste en Audit et Contrôle de Gestion.

AU TITRE DU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES ET DE LA COOPERATION

- Conseiller consulaire au Consulat général du Mali à Tamanrasset : Lieutenant-colonel Tidiani DIARRA.

AU TITRE DU MINISTERE DE LA SANTE ET DU DEVELOPPEMENT SOCIAL

- Inspecteurs à l'Inspection de la Santé :

Monsieur Moussa NAKO, Inspecteur des Finances ;

Monsieur Zoumana DOUMBIA, Médecin, Pharmacien et Odontostomatologue ; Monsieur Founeké COULIBALY, Inspecteur du Trésor.

AU CHAPITRE DES COMMUNICATIONS

1. Le ministre d'Etat, ministre de l'Economie et des Finances a informé le Conseil des Ministres :

a. de la participation du Mali à la 31ème Réunion du Comité ministériel du Groupe intergouvernemental d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique de l'Ouest (GIABA), tenue le 23 mai 2026, à Abidjan en Côte d'Ivoire.

Cette 31ème Réunion a été l'occasion de rappeler les principales avancées institutionnelles et opérationnelles réalisées au cours de la période couverte, notamment l'adhésion du Burkina Faso, du Mali et du Niger comme Etats membres



à part entière au GIABA, le retrait du Nigéria, du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal de la liste grise du Groupe d'Action Financière ainsi que les réformes institutionnelles entreprises pour renforcer le rayonnement du GIABA.

Au terme de la réunion, le Secrétariat du GIABA a félicité les Etats membres pour les progrès accomplis dans le renforcement de leurs cadres de Lutte contre le Blanchiment de Capitaux et le Financement du Terrorisme et a recommandé un dialogue politique de haut niveau.

b. de la signature d'un avenant à la Convention de gestion des « Fonds de résilience », signée le 23 juin 2023, entre le Gouvernement et le Fonds de Garantie pour le Secteur privé.

Cette convention porte sur la reconduction des « Fonds COVID-19 » d'un montant de 20 milliards de francs CFA et des « Fonds affectés » d'un montant de 8,482 milliards de francs CFA mis à la disposition du Fonds de Garantie pour le Secteur privé dans le cadre de sa mission de soutien financier au Secteur privé, aux côtés des banques et des systèmes financiers décentralisés.

La mise en œuvre de cette convention a permis de garantir 6 634 crédits pour un total de financements mobilisés de 1 842 milliards de francs CFA.

A l'approche de l'échéance des ressources issues des « Fonds COVID-19 » et au regard des résultats satisfaisants ainsi que des enjeux économiques, le Fonds de Garantie pour le Secteur privé a sollicité l'alignement de la durée des ressources issues des « Fonds COVID-19 » sur celle des ressources

issues des « Fonds affectés ».

Pour cela, il est nécessaire de procéder à la signature d'un avenant à la convention du 23 juin 2023 pour aligner la durée des ressources des 2 fonds.

La signature de cet avenant permettra de maintenir, pour 7 ans, les « Fonds de résilience » au sein du Fonds de Garantie pour le Secteur privé et de renforcer son positionnement afin d'encourager davantage les institutions bancaires à financer le Secteur privé.

2. Le ministre des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration africaine a informé le Conseil des Ministres de l'organisation de la 2ème Edition du Forum international de la Diaspora, prévue du 16 au 18 juillet 2026, à Bamako.

Cette 2ème Edition, placée sous le thème : « La Diaspora malienne et investissements productifs : Bâtir un Mali économiquement fort et durable », vise à promouvoir et à soutenir les investissements de nos compatriotes établis à l'extérieur, à favoriser les partenariats économiques et à encourager le transfert de compétences.

L'Edition 2026 sera marquée, entre autres par :

- des panels sur le financement, l'environnement des affaires et le transfert de compétences ;

- des rencontres d'affaires entre investisseurs et partenaires ;

- la présentation de projets structurants et bancables ;

- des expositions et la mise en place d'un guichet unique d'accompagnement au profit des investisseurs de la Diaspora.

Le forum regroupera les membres du Gouvernement, les Institutions de la République, des Maliens établis à l'extérieur, des investisseurs, des partenaires techniques et financiers, des institutions financières, des Collectivités territoriales, des organisations socioprofessionnelles, des experts et des médias.

3. Le ministre de la Santé et du Développement social a informé le Conseil des Ministres :

a. de la participation du Mali à la 79ème Session de l'Assemblée mondiale de la Santé, tenue du 18 au 23 mai 2026, à Genève en Suisse.

Au cours de cette 79ème Session, placée sous le thème : « Redéfinir la Santé mondiale : une responsabilité partagée », le ministre de la Santé et du Développement social, en sa qualité de Président du Comité régional de l'Organisation mondiale de la Santé pour l'Afrique, a présidé les réunions de coordination de la Région africaine.

Lors du débat général, le ministre a plaidé pour une souveraineté sanitaire permettant à l'Afrique de passer du statut de consommateur à celui de producteur et d'innovateur. Pour cela, il a rappelé que l'accent doit être mis sur les investissements stratégiques communs, le financement endogène, l'approche « Une seule santé », la prise en compte des perspectives et des besoins spécifiques des pays du Sud.

Au terme de la session, l'Association de Santé Communautaire de Banconi (ASACOBA) a reçu le « Prix Sasakawa 2026 » pour son rôle de pionnier dans le renforcement des soins de santé primaires de proximité et d'autonomisation des populations. Ce prix consacre la reconnaissance, au plan international, des réformes initiées dans le Secteur de la Santé par les Autorités de la Transition.

En marge des travaux de l'Assemblée, le ministre de la Santé et du Développement social a rencontré l'Association des médecins maliens résidant en Europe et la communauté malienne établie en Suisse.

b. de la situation épidémiologique du pays, marquée notamment par une diminution du nombre de cas confirmés de dengue comparé à celui de la semaine écoulée.

Le Président de la Transition, Chef de l'Etat, a cependant appelé la population au respect strict des mesures de prévention et de lutte contre les maladies.

Bamako, le 3 juin 2026

Le Secrétaire Général du Gouvernement,

Birama COULIBALY

Chevalier de l'Ordre national

CAISSE NATIONALE D'ASSURANCE MALADIE

CANAM

REPUBLIQUE DU MALI

certifiée ISO9001 v.2015

RAMU

Régime d'Assurance Maladie Universelle





La SANTE accessible à CHAQUE Malien

Tabaski : L'histoire d'Ibrahim et d'Ismaël, au cœur d'une fête de foi et de partage



Chaque année, la fête de la Tabaski rassemble des millions de musulmans à travers le monde autour d'un acte symbolique : le sacrifice d'un animal en souvenir de l'épreuve vécue par le prophète Ibrahim. Derrière les festivités, les repas familiaux et les retrouvailles, cette célébration puise ses origines dans un récit spirituel qui continue de marquer profondément la conscience des croyants.

La Tabaski, appelée également Aïd al-Adha ou fête du sacrifice, commémore un épisode majeur de la tradition islamique. Selon les enseignements religieux, le prophète Ibrahim, considéré comme l'un des plus grands messagers de Dieu, fut soumis à une épreuve exceptionnelle destinée à tester sa foi et son obéissance.

Avant cet événement, Ibrahim avait longtemps vécu sans enfant. Son épouse Sarata ne parvenait pas à lui donner de descendance. Selon la tradition, après plusieurs années d'attente, Sarata proposa à son époux d'épouser sa servante Hadjara. De cette union naquit Ismaël, un enfant accueilli comme une bénédiction après de longues années d'espérance.

Plus tard, Sarata donna également naissance à un fils nommé Ishaq. Cependant, les tensions familiales finirent par s'installer entre les deux femmes. Sur ordre divin, Ibrahim conduisit alors Hadjara et son fils Ismaël dans une terre désertique, où ils s'établirent sous la protection d'Allah.

C'est dans ce contexte que survint l'épreuve qui allait entrer dans l'histoire des religions monothéistes. Selon les récits islamiques, Ibrahim reçut en songe l'ordre de sacrifier son fils Ismaël. Malgré la douleur immense que représentait une telle décision, il se prépara à accomplir la volonté divine.

Le plus remarquable dans cette histoire demeure l'attitude d'Ismaël lui-même. Informé de l'ordre reçu par son père, il accepta avec patience et soumission la décision de Dieu, démontrant une foi exceptionnelle malgré son jeune âge.

Au moment où Ibrahim s'apprêtait à exécuter le sacrifice, Allah intervint. Constatant la sincérité de leur foi et leur entière soumis-



sion à Sa volonté, Dieu ordonna à l'ange Djibril de remplacer Ismaël par un bélier descendu du paradis. Le sacrifice de l'animal prit alors la place de celui de l'enfant.

Depuis lors, cet événement est devenu un symbole universel d'obéissance, de confiance en Dieu et de renoncement aux attachements terrestres au profit de la foi.

Aujourd'hui encore, les musulmans perpétuent cette tradition à travers le sacrifice d'un mouton, d'une chèvre, d'un bœuf ou d'un chameau selon leurs moyens. Cependant, les érudits rappellent que la véritable signification de la Tabaski ne réside pas dans la valeur de l'animal sacrifié, mais dans la sincérité de l'intention et la piété du croyant.

La viande issue du sacrifice est généralement partagée entre la famille, les voisins et les personnes démunies, renforçant ainsi les valeurs de solidarité, de fraternité et d'entraide qui caractérisent cette fête.

À travers la Tabaski, les musulmans célèbrent donc bien plus qu'un rite. Ils commémorent une histoire de foi, d'amour filial, de confiance absolue en Dieu et de générosité envers les autres. Un message spirituel qui traverse les siècles et continue d'inspirer les croyants à travers le monde.

Fatou Sissoko

COMMUNIQUÉ

DE LA BANQUE MALIENNE DE SOLIDARITÉ-SA

Objet : Renforcement de la Continuité d'Activité - Tests de Robustesse de l'exercice 2025

Dans le cadre de son engagement continu pour assurer la sécurité de ses opérations et marquer notre résilience et conformément aux exigences réglementaires notamment les dispositions de la circulaire numéro 04-2017/CB/C relative à la gestion des risques, la Banque Malienne de Solidarité, société anonyme avec conseil d'administration, au capital social de 68 055 020 000 Fcfa, a mené sur son site de repli délocalisé avec succès ses tests annuels de robustesse sur son Plan de Continuité d'Activité (PCA) pour l'année 2025. Ces exercices, cruciaux pour la stabilité financière, visent à garantir la fiabilité des services essentiels et la protection des actifs de nos clients face à toute perturbation majeure.

Objectifs des tests :

Validation des scénarios : Maintien des fonctions vitales (Paiements (virements, transferts, MAD, activités monétiques, ouvertures de comptes, mise en place de crédit, etc.) et Évaluation de la performance face à des risques opérationnels critiques (incidents cyber, pannes d'infrastructures majeures, etc.).
Ces tests confirment notre capacité à protéger les intérêts de nos clients et visent à renforcer la stabilité financière de la Banque.

1 Description des Tests :

Nos tests incluent des analyses d'impact approfondies et simulent divers scénarios de crise (cyberattaques, pannes majeures, catastrophes naturelles).
Nous vérifions l'efficacité de nos procédures de reprise, la performance de nos infrastructures de secours (sites alternatifs, sauvegardes) et la réactivité de nos équipes.

3 Résultats et Améliorations :

Les tests ont confirmé la réactivité des équipes et la performance de nos infrastructures de secours. Les résultats des tests, documentés et analysés, permettent d'identifier des axes d'optimisation.
Des ajustements seront apportés au PCA pour renforcer nos dispositifs, assurant ainsi une adaptation constante à un environnement des risques en évolution continue.

2 Fonctions Critiques :

L'objectif est de maintenir un niveau de service minimal acceptable pour nos fonctions vitales (paiements, gestion des comptes, crédits) dans les délais définis.

4 Communication et Surveillance :

Tests menés sous l'égide de la Direction des Risques de la BMS-sa, les conclusions seront partagées avec la Direction Générale, le Conseil d'Administration et nos auditeurs internes.

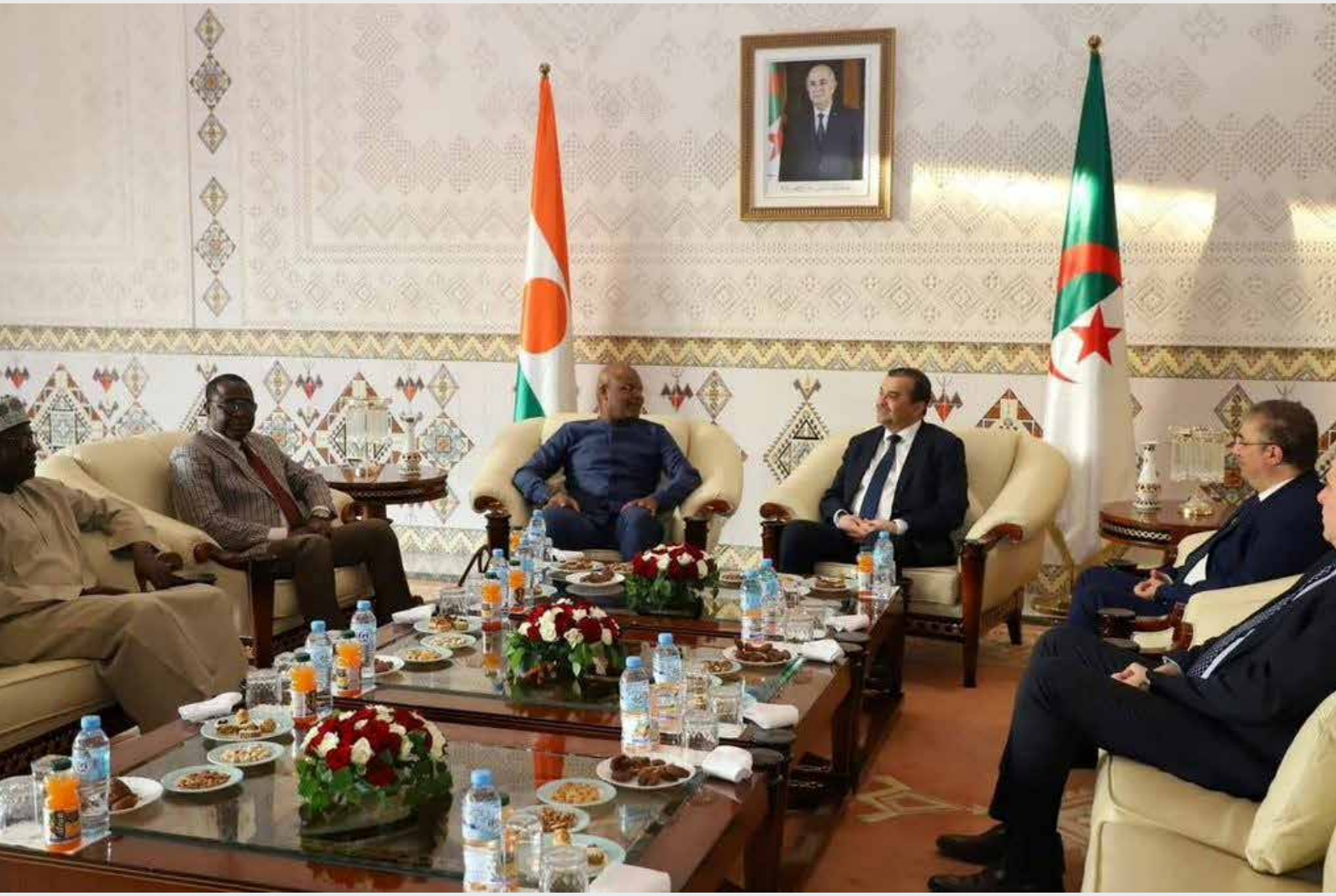
Aussi, nous maintiendrons un dialogue permanent avec les autorités de supervision (BCEAO/ Commission Bancaire) sur l'évolution de notre dispositif.

5 Conclusion :

Ces exercices réguliers témoignent de notre engagement indéfectible et notre résilience à assurer la sécurité et la pérennité de nos opérations, renforçant la confiance de nos clients et de nos partenaires.

La Banque Malienne de Solidarité SA

Énergie : Le Niger et l'Algérie renforcent leur coopération autour du projet de Gazoduc transsaharien



Le ministre nigérien du Pétrole, Hamadou Tini, a entamé le 2 juin 2026 une visite de travail en Algérie, marquant une nouvelle étape dans le renforcement des relations de coopération énergétique entre Niamey et Alger.

À son arrivée à l'aéroport international d'Alger, le ministre nigérien a été accueilli par son homologue algérien, Mohamed Arkab. Il conduit une importante délégation composée de hauts responsables de son département ministériel ainsi que de représentants de la Société nigérienne des produits pétroliers (SONIDEP).

Cette visite s'inscrit dans la dynamique de consolidation des relations bilatérales entre les deux pays, conformément aux orientations définies par le président algérien, Abdelmadjid Tebboune, en faveur d'un renforcement des échanges et de la concertation dans les secteurs stratégiques, notamment celui des hydrocarbures.

Au-delà du cadre bilatéral, ce déplacement revêt une dimension régionale importante. Le ministre nigérien participe à la cinquième réunion ministérielle du comité de pilotage du projet de Gazoduc transsaharien (TSGP), prévue à Alger. Cette rencontre réunira les



ministres en charge de l'énergie de l'Algérie, du Niger et du Nigeria autour de l'un des projets énergétiques les plus ambitieux du continent africain.

Le Gazoduc transsaharien vise à acheminer le gaz naturel nigérian vers les marchés internationaux à travers le territoire nigérien puis algérien. Ce projet stratégique est considéré comme un levier majeur pour le développement économique régional, la valorisation des ressources énergétiques africaines et le renforcement de la sécurité énergétique.

Les discussions prévues lors de cette réunion devraient permettre d'évaluer l'état d'avancement du projet, d'examiner les défis techniques et financiers encore à relever et de définir les prochaines étapes de sa mise en œuvre.

À travers cette visite, le Niger et l'Algérie réaffirment leur volonté commune de promouvoir des projets structurants capables de favoriser l'intégration économique du continent. Les deux pays entendent également renforcer leur partenariat dans les domaines de l'exploration, de la production, du transport et de la commercialisation des ressources énergétiques.

Cette coopération s'inscrit dans une vision plus large visant à faire du secteur énergétique un moteur de croissance, de création d'emplois et de développement durable pour les populations africaines.

Arouna Sidibé

Niger–Algérie : La centrale de Gorou Banda ouvre une nouvelle ère énergétique et stratégique



Le Niger vient de franchir une étape importante dans sa quête d'autonomie énergétique avec l'inauguration officielle de la centrale électrique de Gorou Banda, à Niamey. La cérémonie a été présidée par le Premier ministre nigérien, Ali Mahaman Lamine Zeine, aux côtés de son homologue algérien, Sifi Ghrieb.

D'une capacité de 40 mégawatts, cette infrastructure a été entièrement financée sous forme de don par l'Algérie. Composée de deux turbines à gaz de 20 MW chacune, elle vise à renforcer l'approvisionnement électrique de la capitale nigérienne et de ses zones industrielles, confrontées depuis plusieurs années à des déficits énergétiques récurrents.

Pour les autorités nigériennes, cette réalisation représente bien plus qu'un simple projet d'infrastructure. Elle constitue une réponse concrète aux difficultés d'accès à l'électricité qui affectent les ménages, les entreprises et les services publics. Les délestages fréquents ont longtemps freiné le développement économique du pays, affectant particulièrement les petites et moyennes entreprises ainsi que le secteur informel.

Grâce à cette nouvelle capacité de production, les autorités espèrent améliorer la continuité du service électrique, sécuriser l'alimentation des infrastructures stratégiques telles que les hôpitaux, les universités et les administrations publiques, tout en renforçant l'attractivité économique de la région de Niamey.

Cette inauguration revêt également une dimension diplomatique et géostratégique importante. Elle illustre le renforcement des relations entre le Niger et l'Algérie dans un contexte marqué par une recomposition des partenariats régionaux au Sahel. Pour Alger, ce projet traduit une volonté affirmée d'accompagner le développement de ses voisins sahéliens à travers des réalisations concrètes dans les domaines de l'énergie et des infrastructures.

Au-delà de la centrale de Gorou Banda, les deux pays entendent approfondir leur coopération dans plusieurs secteurs stratégiques. Les discussions portent notamment sur le développement des hydrocarbures, les infrastructures de transport, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, la numérisation ainsi que le secteur de la santé.

Sous l'impulsion du président nigérien, Abdourahamane Tiani, et du président algérien, Abdelmadjid Tebboune, cette coopération est appelée à prendre une nouvelle ampleur dans les années à venir.

Pour de nombreux observateurs, la mise en service de la centrale de Gorou Banda constitue un symbole fort de solidarité africaine et de coopération Sud-Sud. Elle démontre également l'importance des partenariats régionaux dans la recherche de solutions durables aux défis énergétiques et économiques auxquels sont confrontés les pays du Sahel.

À travers cette réalisation, le Niger pose ainsi les bases d'une sécurité énergétique renforcée, condition essentielle à son développement économique et à sa transformation structurelle.

Arouna Sidibé

Nekapro

Scannez ici pour accéder au site web

SERVICE DE CORRECTION

L'écriture parfaite commence ici !



Si avoir un bon texte bien structuré est important, l'utilisation d'un site web de service de correction peut vous apporter des avantages supplémentaires en termes de qualité, de praticité et d'efficacité dans la gestion de vos contenus écrits.

- Rédaction
- Amélioration de style
- Correction
- Traduction

CONTACT

+223 74-44-27-44

@nekapro

www.nekapro.com

Kalaban Coura Rue 202 Porte 149

Premier essai gratuit

Ligue 1 Professionnelle : Le Djoliba AC sacré champion du Mali et réalise le doublé historique



Le Djoliba Athletic Club de Bamako a officiellement remporté le titre de champion du Mali de Ligue 1 professionnelle pour la saison 2025-2026. Les Rouges ont validé leur sacre le mardi 2 juin au stade Mamadou Konaté en s'imposant face à leur principal poursuivant, le Binga FC, sur le score de 2 buts à 1, lors de la 23e journée du championnat.

Ce succès permet au club de Hérémakono de réaliser une saison exceptionnelle. Quelques jours seulement après avoir soulevé la Coupe du Mali, le Djoliba AC s'offre également le championnat national, signant ainsi un prestigieux doublé Coupe-Championnat qui confirme sa suprématie sur le football malien cette saison.

Grâce à cette victoire décisive, les hommes du staff technique djolibiste totalisent désormais 53 points, soit 11 longueurs d'avance sur leurs plus proches poursuivants, le Binga FC et l'AS Réal, alors qu'il ne reste plus que trois journées à disputer. Un écart qui rend le titre mathématiquement inaccessible à leurs adversaires.

Malgré un parcours continental jugé en deçà des attentes, le Djoliba AC a su rebondir sur la scène nationale en dominant largement les compétitions locales. Le club conclut ainsi l'exercice 2025-2026 avec un nouveau trophée de champion, renforçant davantage son statut de référence du football malien.

Une lutte toujours ouverte pour le podium

Dans les autres rencontres de cette 23e journée, le Stade Malien et l'USFAS se sont neutralisés (2-2), tandis que l'ASKO a battu l'AS Réal (1-0). Les Onze Créateurs ont pris le meilleur sur le Malicoura FC (1-0), alors que Derby Academy s'est imposé face à l'US Bougouni (2-1). Le FC Diarra a également réalisé une belle opération en s'imposant sur la pelouse de l'AFE (1-0).

Au classement provisoire, derrière le champion djolibiste, le Binga FC occupe la deuxième place avec 42 points et une différence de buts de +15, devant l'AS Réal, également créditée de 42 points mais avec une différence de buts de +13.

La bataille pour le maintien s'intensifie

Dans le bas du tableau, la situation devient de plus en plus préoccupante pour le Malicoura FC et l'US Bougouni. Avec respectivement 16 et 13 points, les deux formations occupent les places de relégation à seulement trois journées du terme de la saison.

Si le suspense pour le titre est désormais levé, la lutte pour les places d'honneur et le maintien promet encore des affrontements intenses jusqu'à la clôture du championnat.

Classement provisoire (Top 3)

1. Djoliba AC – 53 points
2. Binga FC – 42 points (+15)
3. AS Réal – 42 points (+13)

Le Djoliba AC peut désormais célébrer un nouveau titre national et préparer sereinement ses prochaines échéances, avec l'ambition de retrouver les sommets du football africain lors des prochaines compétitions continentales.

Fatou Sissoko

HOROSCOPE

Bélier (21 mars - 19 avril)

Votre besoin de vérité absolue peut vous coûter des conflits, attention aux gaffes, mesurez la portée de vos paroles. Vous avez besoin de mouvement. Chassez votre léthargie et consacrez-vous à un sport qui délie vos articulations.

Il est préférable de travailler seul, pour vous attaquer à vos défis personnels, vous vous surpasserez. Il serait positif de commencer à envisager les changements auxquels vous aspirez depuis longtemps. Renseignez-vous.

Taureau (20 avril- 19 mai)

Vous faites des voyages ou vous recevez d'importantes communications pour votre avenir. C'est une bonne journée pour exposer une idée, signer un contrat ou avoir une conversation sur un thème important. Vos échanges et vos rencontres sont source d'évolution personnelle.

Vous maîtrisez vos émotions et acceptez les choses comme elles se présentent. Ainsi, vous êtes plus détendu et votre entourage s'en réjouit. La journée est donc parfaite pour miser sur les instants de partage et profiter en toute sérénité du moment présent !

Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vous devrez attendre quelque chose qui vous tient à cœur. Rien n'est compromis pour autant, restez optimiste. Bien que vous soyez vous êtes plongé dans un tourbillon relationnel, vous tenez la forme avec éclat et dignité.

Ne montez pas sur de grands chevaux.. Que vous ne maîtrisez pas assez ! Prenez votre temps si vous devez négocier car êtes susceptible et un conflit durable peut naître d'un moment de mauvaise humeur.

Cancer (21 juin - 21 juillet)

L'insouciance de votre attitude sera contagieuse, aujourd'hui. Vous aurez l'art et la manière de créer l'ambiance que vous affectionnez pour montrer le meilleur de vous-même. Balayez résolument votre timidité.

C'est avec un bon moral que vous prenez votre élan pour faire bouger les choses et vous immerger en profondeur dans ce qui doit être. Vous voulez du concret et du sérieux ? Vous avez tous les atouts pour y parvenir !

Lion (22 juillet - 23 août)

Votre quotidien s'harmonise durablement, c'est le moment de persévérer sur votre lancée si vous démarrez des projets. Une rencontre imprévue ou un dialogue vous sortira de vos doutes intérieurs dans ce domaine.

Vous êtes dans les nuages.. C'est le moment de vous évader, évitez les personnes trop terre à terre mais ne perdez pas pour autant le sens des réalités. Il faut trouver le point d'équilibre entre vos fantasmes et vos possibilités.

Vierge (23 août 23 septmbre)

C'est hors de votre cercle habituel que vous vivrez les meilleures satisfactions aujourd'hui. Profitez-en pour improviser un dîner dans un bon restaurant, sortir des sentiers battus. Le meilleur reste à venir.

Tout roule ! L'ambiance est détendue et la communication est de mise. Attendez-vous à partager des discussions enrichissantes avec vos collègues et vos amis. Vous sortez de votre réserve et votre sens du contact vous permet d'élargir votre cercle de connaissances.

Balance (23 septmbre - 22 octobre)

Fuyez les aventures trop aléatoires et risquées. Ne vous laissez pas distraire, vous poursuivrez vos actions dans la bonne direction. La lassitude du quotidien vous pèse, c'est le moment de vous mettre au sport, une activité dans le silence serait idéale.

Le moment est venu de comprendre ce qui vous est essentiel et de vous libérer de vos frustrations, regrets et autres boulets. Pour se faire, rien de mieux que d'écouter votre petite voix intérieure et de communiquer en toute liberté.

Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La clarté de vos idées fera des fans dans votre entourage, vous saurez défendre votre cause avec énergie. Vous aurez l'assurance intérieure pour faire face à vos obligations mais vous y gagneriez à lâcher prise.

Plus détendu, vous osez sortir de votre carapace et aller au-devant des autres pour partager vos idées. Votre manière de vous exprimer va vous permettre de gagner la confiance de ceux qui jusqu'alors doutaient de vous. Votre attitude vous permet de gagner des points !

Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Toutes les activités de groupe sont importantes en ce moment mais vous vous demandez parfois quel rôle vous jouez dans votre milieu social. Parlez-en avec vos proches, les échanges à ce sujet vous éclaireront et seront très enrichissants.

Les influx actuels ont à cœur de faire évoluer votre vie relationnelle de manière plus simple et plus détendue. Ceci va vous mettre d'extrême bonne humeur et vous permettre de vous donner l'élan nécessaire pour vous éloigner des pesanteurs et des obligations du quotidien.

Capricorne (21 décembre -20 janvier)

Vous retrouvez confiance en vous en vous tournant davantage vers l'avenir, aujourd'hui. C'est ce que vous avez de mieux à faire pour vous donner les moyens de vivre vos idéaux le plus pleinement possible.

Profondément attaché à ceux que vous aimez, le moment est venu de les chouchouter encore plus en leur faisant partager votre bonne humeur et vos sentiments. En effet, le climat ambiant, vous permet de chasser vos inquiétudes, d'être plus à l'écoute, plus disponible et surtout plus communicatif.

Verseau (20 janvier - 19 février)

Vous êtes plus libre que d'habitude dans votre expression et votre façon d'être. Profitez-en pour faire le point avec votre entourage ! Les spectacles vous permettront de vous retrouver pleinement dans la détente dont vous avez besoin.

Vous rencontrez des difficultés avec vos proches car les émotions sont exacerbées. Un peu de bienveillance, de tolérance, de diplomatie et vous passerez une journée tout en douceur de vivre. Un mot de travers et c'est la scène assurée..

Poisson (19 février - 21 mars)

Des opportunités sont à saisir tout de suite. Ayez confiance, elles peuvent vous apporter les plus grandes joies. Une sensation de décontraction et de bien-être intérieur vous permet de vous ressourcer. Le calme vous fait le plus grand bien !

Aujourd'hui, le sourire est au rendez-vous. Vous mettrez tout en œuvre pour égayer votre journée et celle des autres. Vous avez suffisamment de ressources et de bonnes idées pour organiser un joyeux programme. Alors, laissez libre cours à votre imagination !



L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATIONS GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tout **renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...**

n'hésitez pas, contactez-nous au :

70 44 22 23

Journal Malikilé | +223 70 44 22 23 | amplkile@gmail.com | www.malikile.com